UN MONDE SANS PRINCIPE D'ORDRE Zaki Laïdi¹

Il est encore trop tôt pour savoir si le 11 septembre introduira une rupture majeure dans l'organisation des rapports mondiaux. L'Histoire est pleine de situations qu'on a cru être des situations de rupture mais qui, avec le recul du temps, n'en étaient pas vraiment. L'inverse est aussi vrai. Mais un fait est sûr. Le 11 septembre constitue la première crise politique de la mondialisation. Il marque par là même la fin d'une transition mondiale ouverte par la chute du Mur de Berlin en novembre 1989.

Cette première crise politique de la mondialisation ne constitue naturellement pas un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Elle a été précédée par au moins deux signaux forts, mettant en évidence la fragilité politique du processus de globalisation. Le premier signe a été envoyé en 1997 par la crise financière asiatique qui s'est propagée très rapidement à la Russie et à l'Amérique latine. A la faveur de cette crise, on a pu mesurer la puissance de l'intégration financière internationale, intégration dont les effets ne résultent pas seulement d'une interdépendance directe mais d'une interdépendance systémique. Le deuxième signal de fragilité du système mondial globalisé fut donné par le développement de ce que l'on appelle, faute de mieux, le « mouvement antimondialisation » dont la première expression significative a été la contestation et l'abandon qui en a suivi du projet d'Accord Multilatéral sur les Investissements. Naturellement, ce mouvement n'a jamais présenté de cohérence doctrinale ou organisationnelle en termes d'alternative. Ses partisans aspirent à une « autre mondialisation » sans d'ailleurs que cette notion soit claire pour eux. Mais quelle que soit son hétérogénéité et ses contradictions, cette mouvance signifiait quelque chose d'important : l'impossibilité pour la mondialisation de se poursuivre sans se soucier de son acceptabilité sociale et, par voie de conséquence, la nécessité de se l'approprier socialement. A tout cela, qu'est-ce que 11 septembre ajoute ? Essentiellement trois éléments :

- La mondialisation est aussi porteuse d'une violence politique à l'abri de laquelle aucune société ne peut se placer. Les Etats-Unis viennent de découvrir pour la première fois leur vulnérabilité dans un monde globalisé. C'est un point de rupture très important qui vient

Zaki Laïdi – Un monde sans principe d'ordre – Janvier 2002 http://www.ceri-sciences-po.org

¹ Chercheur au CERI ; auteur de nombreux ouvrages dont *Malaise dans la mondialisation* (Ed. Textuel) et La gauche à venir. Politique et mondialisation (Ed. de l'Aube).

s'ajouter à un second tout aussi important : le 11 septembre constitue la première attaque directe d'une société du Sud contre une société du Nord. Naturellement on pourra sous estimer ce fait en évoquant le caractère terroriste de cette attaque ou la légitimité très contestable et très contestée de Ben Laden. Mais le fait est là. La fracture Nord-Sud devient décisive non pas parce que l'écart se creuserait entre les deux fragments du monde mais parce que la mondialisation permet aux sociétés du Sud de voir la richesse du Nord, de la visualiser en temps réel.

- En mettant ensuite en évidence que, sans régulation politique, la mondialisation démultiplie les maux publics mondiaux (drogue, terrorisme, inégalités sociales), ainsi que les risques d'une double violence : « la violence différentialiste » qui s'exprime dans l'intention de casser ce qui apparaît comme un processus d'uniformisation culturelle du monde, et la « violence mimétique » qui s'exprime parce que l'on ne possède pas ce que le puissant ou le riche possède. René Girard, qui a développé l'idée de « violence mimétique » insiste pour dire que c'est le mimétisme et non la différence qui est génératrice de violence à l'heure de la mondialisation². En réalité, les deux processus sont profondément indissociables. Et c'est cette indissociation qui rend très délicate une interprétation univoque de l'antiaméricanisme.
- Enfin, en révélant le profond déficit de sens dont souffre la mondialisation, déficit qui s'exprime de deux façons. D'une part à travers la difficulté croissante à faire de la libéralisation des échanges une finalité de l'ordre social mondial. D'autre part, au regard de l'impossibilité de doter la communauté internationale d'un principe d'ordre. Par principe d'ordre, il faut entendre un principe d'organisation implicitement accepté par l'ensemble de la communauté internationale. Or aujourd'hui, un tel principe fait cruellement défaut car le fondement central de l'ordre mondial depuis la création des Nations unies a été le principe de souveraineté des Etats. Or ce principe n'est plus totalement opératoire. D'une part, parce qu'une bonne partie de la légitimité de la mondialisation se construit contre la souveraineté des Etats. D'autre part, parce que cette même mondialisation fait prospérer de nouveaux acteurs sociaux transnationaux qui, par définition, ne se reconnaissent pas dans le jeu classique de la souveraineté des Etats. C'est le cas des ONG, mais également des groupes criminels ou terroristes.

C'est la raison pour laquelle il devient difficile de parler de système international et qu'inversement, il paraît nécessaire de raisonner en termes de système social mondial. Le système international fonctionnait sur la base de boules de billard qui s'entrechoquaient par Etats interposés. Dans un système social mondial, les interactions sont plus fluides et mettent aux prises acteurs étatiques, acteurs du marché et acteurs transnationaux. Certes, ces interactions ne datent pas du 11 septembre. Mais celui-ci a

révélé l'ampleur et la violence d'interactions de nature asymétrique, d'interactions entre des acteurs qui ne sont soumis ni aux mêmes règles ni aux mêmes contraintes.

La conséquence de tout cela est que l'on ne sait plus exactement penser le centre de gravité du système mondial tant au niveau des principes que des structures. C'est cette béance qui est préoccupante et qui fait problème, dans la mesure où aucune organisation sociale, et, a fortiori, une organisation de niveau planétaire, ne peut se passer d'un principe totémique, lors que l'interdépendance des sociétés, et pas seulement des économies, produit des effets en chaîne mondialement ressentis. Le danger est donc grand de voir une mondialisation sans principe d'ordre se trouver assimilée à une dynamique de dérèglements sociaux en chaîne.

Comment penser la gouvernance mondiale?

Sous quels auspices se présentent, après le 11 septembre, les possibilités d'aller vers une nouvelle régulation mondiale plus ordonnée et plus équilibrée ? Pour répondre à cette question, il nous faut prendre en compte deux séries d'enjeux soulevées par le 11 septembre : la place de l'Etat et l'avenir des mouvements antimondialisation. Ces deux enjeux convergent vers la question suivante : le 11 septembre modifie-t-il le contexte politique de la mondialisation ?

La question du rôle de l'Etat a indiscutablement été remise en débat depuis le 11 septembre, tout simplement parce que cette tragédie a révélé l'importance des fonctions régaliennes dans toute société. En cas de dérèglement, c'est vers l'Etat que l'on se tourne pour obtenir garanties et protection. Cette démarche émane naturellement des citoyens mais également des acteurs privés et notamment des compagnies d'assurance qui doivent faire face au plus gros sinistre de l'histoire de l'assurance. Doit-on en déduire pour autant que cette nouvelle donne conduira à une réhabilitation politique de l'Etat contre une certaine vision néo-libérale comme le suggère Ulrich Beck en Allemagne ou John Gray en Angleterre³ ? En fait rien n'est moins sûr, en tout cas à court terme. Aux Etats-Unis par exemple, où les attentats du 11 septembre ont accentué la récession, on constate par exemple que les lignes politiques n'ont pas bougé. Les républicains continuent à voir dans la réduction des impôts le meilleur moyen de relancer l'économie. Or ces réductions sont plus que jamais biaisées en faveur des groupes sociaux les plus favorisés. Il n'y a donc pas une redécouverte de l'Etat mais un arbitrage dans les dépenses publiques entre dépenses de sécurité et dépenses sociales.

Zaki Laïdi – Un monde sans principe d'ordre – Janvier 2002 http://www.ceri-sciences-po.org

² René Girard, *Celui par qui le scandale arrive*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

³ John Gray, « The era of globalization is over », *New Statesman*, 24 septembre 2001 et Ulrich Beck,

[«] Globalization's Chernobyl », Financial Times, 6 novembre 2001.

L'appel à l'Etat n'a pas nécessairement de signification idéologique. Quand les assureurs appellent à redéfinir les risques de guerre, ils expriment tout simplement leur refus de prendre en charge un risque qu'ils considèrent comme un risque régalien⁴. En outre, c'est méconnaître la politique américaine que de croire que celle-ci découvrait ou redécouvrait l'importance du rôle de l'Etat. En réalité, la politique américaine est toujours parvenue à dissocier ses impératifs stratégiques de ses objectifs économiques et elle n'a, de surcroît, pas hésité à contrevenir aux principes libéraux pour défendre des intérêts catégoriels. Cela va de la protection considérable du secteur textile à l'autorisation de paradis fiscaux pour les multinationales en passant par le recours abusif aux normes antidumping. Dans le projet d'Accord Multilatéral sur les Investissements, les Etats-Unis ont été, par exemple, le pays qui opposa le plus d'exceptions aux règles de libéralisation en invoquant des impératifs de sécurité nationale. La sécurité a toujours été placée hors marché par les Américains. En Europe, les effets du 11 septembre sur le débat public seront encore plus faibles car les prérogatives régaliennes n'ont jamais été mises en cause dans les domaines de la sécurité publique.

Il n'est cependant pas exclu que les événements du 11 septembre auxquels est associée l'idée de vulnérabilité au monde extérieur entraînent non pas tant une réhabilitation idéologique de l'Etat qu'une méfiance accrue vis-à-vis de toute dynamique d'ouverture. Autrement dit, le 11 septembre peut accroître la défiance sociale vis-à-vis de la mondialisation dès lors que l'on découvre qu'elle peut profiter aussi bien aux terroristes et aux mafieux qu'aux consommateurs. Il peut rendre encore plus difficile la légitimation d'une politique d'ouverture au reste du monde soit à travers une plus grande ouverture des marchés soit à travers une plus grande coopération avec les autres pays en matière d'environnement.

Au regard de ce qui s'est passé à Doha au sommet de l'OMC, l'émergence d'une coalition du repli national n'apparaît pas inéluctable. Car en tant qu'acteur politique mondial, le 11 septembre a révélé aux Etats-Unis la nécessité pour eux de composer avec le reste du monde. Mais cette hypothèse ne doit pas être surestimée. En fait, à regarder la manière dont les Etats Unis ont géré cette guerre, on peut penser que c'est la vision unilatéraliste qui va revenir en force. Sur les grands dossiers mondiaux (traité ABM, contrôle des armes biologiques et chimiques, environnement, contrôle des ventes des armes légères) les Etats Unis n'ont pas bougé. Pour obtenir des soutiens, ils ne jouent pas la carte de la concertation mais plutôt des concessions politiques et économiques à certains pays sensibles. Le 11 septembre a entraîné un recul de la thématique des droits de l'Homme dans la diplomatie américaine et cela à la grande satisfaction de nombreux dirigeants du Sud.

_

⁴ Le Monde, 3 novembre 2001.

Si l'on examine maintenant le problème en se plaçant du point de vue des mouvements anti-mondialisation au sens large, les conséquences du 11 septembre apparaissent contrastées.

Par certains côtés, les événements donnent raison aux antimondialistes qui ont toujours dénoncé la face noire de la mondialisation. Le 11 septembre peut de ce point de vue favoriser la dynamique de régulation mondiale. Par ailleurs, même quand le libre échangisme est accepté, il n'est jamais systématiquement pensé comme la meilleure ou la première solution à l'amélioration de la situation économique. C'est le protectionnisme qui apparaît comme la première et meilleure solution, y compris dans les pays à tradition libre échangiste comme la Grande-Bretagne⁵. L'opinion publique n'est pas toujours hostile à la mondialisation. Mais elle n'en est jamais le moteur.

Les raisons de ce scepticisme social sont très nombreuses. Mais elles méritent d'être brièvement rappelées. La première tient au fait que les gains de la mondialisation sont diffus alors que ses pertes sont très localisées. Ceci d'autant plus que les profils des gagnants et des perdants ne sont pas interchangeables, même si l'on prétend que les risques touchent tout le monde.

La seconde vient du fait que l'accroissement sensible de l'ouverture des échanges n'a pas coïncidé avec un accroissement proportionnel du niveau de vie des classes moyennes⁶. En termes réels, le niveau de salaire moyen américain reste encore aujourd'hui inférieur à ce qu'il était en 1973, ce qui tendrait à montrer que si la mondialisation n'est pas responsable des écarts de revenus, elle n'est apparemment pas en mesure de les contenir et encore moins de les réduire. Naturellement, une logique de fermeture aurait eu des conséquences encore plus négatives. Mais les représentations sociales ne se construisent pas de cette manière. Ceci d'autant plus que l'intensification de la mondialisation a coïncidé avec un accroissement des inégalités sociales. Une quatrième raison tient enfin au fait que plus la mondialisation est identifiée au changement social en général, plus s'accroît ce que l'on pourrait appeler le « risque de surimputation ». Tout peut être ramené à la mondialisation, ce qui est à la fois ni totalement faux ni rigoureusement exact. Mais il est clair qu'à partir du moment où l'on se représente la réalité sociale à travers « la mondialisation », l'enjeu change d'échelle : il devient symbolique, idéologique et politique et de moins en moins technique, ce qui rend vain de distinguer ce qui relèverait de la mondialisation ou ce qui en serait totalement indépendant. Il appelle alors une prise en charge symbolique qui n'est précisément pas assurée par les autorités politiques.

_

⁵ Angus Reid Poll, "Global Awareness of WTO", 2000, http://www.angusreid.com.

⁶ Voir sur ce point Kenneth S. Scheve et Matthew J. Slaughter, *Globalization and the perceptions of America Workers*, Washington, IIE, 2001.

Ce déficit politique fait en revanche l'objet d'une appropriation de la part des antimondialistes. Mais pour ces mouvements, l'après-11 septembre constitue une épreuve de vérité. D'une part, parce qu'il disqualifie la fraction de ce mouvement qui recourt à la violence et qui n'a manifestement aucune perspective à proposer sinon celle d'une opposition aux règles du jeu. Ensuite parce qu'il accentue la fracture entre les realo (les réalistes) et les fundi (fondamentalistes). Les premiers sont réformistes, tandis que les seconds sont des alternatifs toujours tentés de penser leur action par rapport à un référentiel anticapitaliste, voire anti-américaniste. Or, il est clair que si la mondialisation a besoin d'un soubassement politique et éthique beaucoup plus substantiel, les mouvements antimondialisation ne sauraient se limiter à une critique incantatoire du système libéral. En mettant en évidence à la fois les impasses d'une démarche revendicative susceptible d'être captée par des groupes violents, et la nécessité de prendre en charge l'immensité des déséguilibres mondiaux, l'après-11 septembre crée les conditions théoriques d'une plus forte régulation de la mondialisation. Mais le « passage à l'acte » n'est nullement assuré. C'est la raison pour laquelle il serait imprudent d'identifier trop hâtivement le 11 septembre à une inévitable rupture.